

## CONSEIL MUNICIPAL du 28 avril 2017

Le conseil municipal s'est réuni vendredi 28 avril 2017 à 20h00, en séance ordinaire, sous la présidence de M. Michel Rochet, Maire.

Présents : MM. M. Rochet, Ph. Bride, D. Ferniot, Mmes L. Jeanguillaume, S. Hählen, J. Geneletti, A. Fromond, MM. D. Chapoutot,

Absents excusés : D. Rebboah et J. Courvoisier (qui donnent respectivement procuration à A. Fromond et S. Hählen), Ch. Pasteur arrivera en retard (donne procuration à D. Chapoutot jusqu'à son arrivée), et S. Piquet et Cl. Kimmel.

Secrétaire de séance : Philippe BRIDE

Le compte rendu de la réunion précédente est approuvé à l'unanimité.

L'ordre du jour de la présente séance est accepté, il est ajouté un point pour une subvention au FCMA.

### DELIBERATIONS

Toutes les délibérations présentées au conseil ont été approuvées à l'unanimité sauf stipulation.

**1. Droit de Prémption Urbain (DPU) :** Le conseil n'exerce pas son droit de prémption sur la vente d'une maison avec terrain cadastrés AC 137,rue du 4 Septembre appartenant à Mme Regazzoni

**2. Achat de terrain à la SNC F :** Le conseil lors de sa dernière réunion avait validé l'offre d'achat de terrain à la SNCF cadastré B4 d'une surface de 916m<sup>2</sup> à 3€ le m<sup>2</sup>. La SNCF a accepté l'offre. Le conseil décide d'acheter cette parcelle au prix de 2748€ hors frais de notaire.

**3. Jury d'Assise : tirage au sort du jury d'Assise. Préparation de la liste annuelle 2018.**

Le conseil a procédé au tirage au sort de 3 noms à partir de la liste électorale : Henri ROY, Bruno BAZAUD et Fanny BERTRAND.

**4. Renouvellement de la convention avec le SIDEC sur l'éclairage public**

La commune est adhérente au service e.Lum du Sidec depuis 2011. Cette convention prend fin cette année. Elle concerne l'entretien de nos 263 points lumineux sur la commune. Le conseil décide de renouveler cette convention qui jusqu'à maintenant apporte une entière satisfaction (95 interventions depuis 2011). Des questions sont posées quant à l'opportunité de poursuivre ou non l'extinction complète des lampes.

Arrivée de Ch. Pasteur à 20h22.

**5. Renouvellement de la ligne de trésorerie :** la ligne de trésorerie arrive à échéance fin mai. Il n'y a pas de tirage effectué sur celle-ci. Compte tenu des travaux à venir et sur les conseils du Trésorier, il convient d'ouvrir une ligne à hauteur de 500 000€. Le conseil vote le renouvellement de la ligne de trésorerie à 500 000€ et autorise le Maire à consulter les différents établissements bancaires.

**6. Rapport d'activité 2016 de la Communauté de Communes :** M. le Maire présente le rapport d'activités 2016 :

- Le territoire et la gouvernance.
- Les compétences obligatoires : aménagement de l'espace communautaire, développement économique, politique du logement social.
- Les compétences optionnelles : protection et mise en valeur de l'environnement, patrimoine, eau et assainissement.
- Autres compétences : politique culturelle, politique jeunesse enfance et petite enfance, politique d'action sociale de santé.
- Divers : techniques de communication, défense incendie.
- Les ressources humaines.
- Les finances, compte administratif et budget.
- Les actions menées en 2016.

**7. Subvention au FCMA :** M. le Maire rappelle que comme en 2016, le conseil départemental a établi sa subvention proportionnellement à la subvention allouée par la commune. Il convient donc de faire apparaître dans notre subvention toutes les aides communales qui correspondent à des subventions indirectes. Le montant global de la subvention accordée au FCMA pour son fonctionnement exercice 2016 s'élève à 13 000€. Le conseil valide le montant de la subvention globale accordée.

**Travaux :**

- Les plaques de rue sont en cours de pause.
- Les agents poursuivent leur installation dans l'atelier communal.
- De nouvelles poutres seront installées en remplacement entre la salle des fêtes et l'école. Le conseil valide le devis de 3 054€.

**Divers :**

- La Préfecture a examiné les demandes de subvention DETR, 163 dossiers ont été retenus sur 340. Les projets subventionnés doivent obligatoirement débuter avant la fin de l'année. Concernant Mouchard, les travaux de réhabilitation de la mairie ont été retenus, le montant des subventions s'élèvera à 35%.
- Agence postale : la poste confirme les aides annoncées pour la mise en place et le fonctionnement d'une agence postale communale. L'agence postale ouvrira dès la fin des travaux d'accessibilité de la mairie.
- Recrutement d'employé : la mairie recherche toujours à recruter un jeune en contrat aidé.
- Boulangerie Guillemain : Sandra Hählen nous fait un compte rendu de la situation de la boulangerie suite à un entretien avec la Présidente d'Articom.
- Réunion sport loisir dans la Comcom : rapporteur D. Chapoutot, réunion animée par un stagiaire, à la CCVA, sur la vie des associations sportives.
- CA du lycée du Bois : rapporteur D. Chapoutot, compte financier 2016. 1 infirmière en moins à la rentrée. Changement de proviseur à la rentrée 2017.
- Conseil d'école : rapporteur A. Fromond. La prévision des effectifs pour la rentrée prochaine avoisine 90 élèves. Confirmation de la non utilisation de tablettes. Sécurité : dangerosité des cours de récréation par temps de verglas et sécurité à la sortie des classes.
- Communes forestières : AG le 13 mai à Salins les Bains.
- Fleurissement : Date prévisionnelle de plantations samedi 13 mai dès 8h00.
- ZRR : M. le Maire annonce que la commune reste en Zone de Revitalisation Rurale.
- Cérémonies :  
Souvenir de la déportation à Port-Lesney, dimanche 30 avril 11h,  
Commémoration du 8 mai 1945 à Pagnoz, lundi 8 mai 11h00.

Fin du conseil : 21h30.

Prochain conseil : 12 mai 2017.

Le secrétaire,

Le Maire,

Philippe Bride

Michel Rochet